PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DIPLÔME SUPÉRIEUR DE NOTARIAT (DSN)

2026-2027

Le diplôme supérieur de notariat représente la voie universitaire d'accès à la profession de notaire. Il est délivré par l'université dans le cadre d'une convention signée avec l'Institut national des formations notariales (INFN).

OBJECTIFS

Cette formation permet aux candidats d'acquérir la maîtrise des techniques juridiques nécessaires à la pratique notariale.

ADMISSIONS

L'inscription au DSN est obligatoire pendant l'ensemble de la scolarité (semestrialités et soutenance du mémoire).

Pour vous inscrire, vous devez transmettre les document suivant par le chat :

> Photocopie du diplôme de master de droit notarial ou attestation de réussite ;
> Justificatif d'inscription à l'Ecole du notariat et/ou les attestations des semestrialités ;
> L'attestation de la contribution de vie étudiante et campus (CVEC) ;
Les droits d'inscription s'élèvent à 320 euros

> Pour les primo-entrants, le service inscription vous enverra un dossier à remplir et à retourner par mail.
> Pour les étudiants déjà inscrits au sein de l'université, vous pourrez vous inscrire en ligne directement.

En cas de difficultés en ligne, le service inscription vous enverra un dossier à remplir et à retourner par mail.
Si l'inscription n'est pas réalisée en ligne, le paiement devra se faire au bureau de la scolarité de Master 2 du centre Panthéon (le paiement par chèque n'est plus autorisé) **après avoir obtenu la confirmation de votre inscription par mail**.

Les demandes d'inscriptions doivent être réalisées **au plus tard le 31 mars.**

Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

Délivrance de diplôme :

Délivrance du diplôme de DSN : à l'issue de la formation auprès du CFPN, la demande de diplôme, accompagnée des attestations de validation des semestrialités et de soutenance du mémoire, de la photocopie de la carte d'étudiant, doit être adressée à :

Université Paris-Panthéon-Assas
Scolarité de Master 2 Panthéon
12 place du Panthéon
75231 Paris Cedex 05



Pour recevoir le diplôme par la poste en recommandé, un montant de 6 euros vous sera réclamé.

Master Droit notarial parcours Droit notarial

CONTACT

Pour l'inscription administrative :

Service des inscriptions administratives
chat

Pour la délivrance de diplôme :

Scolarité Panthéon
Inscriptions – bureau 108
12 place du Panthéon – 75231 Paris Cedex 05
+33 (0)1 44 41 55 92

Ouverture du bureau au public :
Lundi : 13h à 16h30
Du mardi au jeudi : 9h30 à 12h30 et 13h00 à 16h30
Vendredi : 9h30 à 12h30

PLUS D'INFORMATIONS

https://www.assas-universite.fr/fr/formations/offre-formation/droit/diplome-superieur-notariat-dsn